

**COMMUNE DE JONQUIERES SAINT VINCENT**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**Séance du 27 Septembre 2022**

Nombre de membres			
CC AS	En exercice	Présents	Votants
15	15	6	10

Date de convocation
19 Septembre 2022

Objet de la délibération
<b>Colis de Noël 2022 Personnes âgées</b>

N° de délibération
<b>014 - 2022</b>

**Présents** : Jean-Marie FOURNIER, Delphine POIRIER, Myriam SEVENERY, Marie-Dominique MICHELET, LE ROY DE PRESALE Christine, Vincente OBIOL.

**Absent(s)** : CLIMENT Catherine, Sarah AÏT IDIR, Claire PILLEMENT FABRE (donne procuration à Myriam SEVENERY), Marie-Line VIGNE (donne procuration à Delphine POIRIER), Annie COGNON (donne procuration à Marie-Dominique MICHELET), André AGNIEL, Mélanie SALLE, LLINARES Françoise, Raphaëlle DELENTE (donne procuration à Vincente OBIOL).

\* \* \*

Madame la Vice-Présidente soumet aux Membres de la Commission plusieurs propositions pour la distribution éventuelle d'un colis festif, que le C.C.A.S. offre aux personnes âgées de plus de 70 ans, qui ne peuvent participer au repas de fin d'année.

**LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Où l'exposé du Rapporteur,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE**

- La proposition de La Société « CAVES ET DOMAINES", domiciliée à Beaucaire (Gard),
- La composition d'un colis dans la limite de 15,00 € T.T.C. et demande à Madame la Vice-Présidente de passer commande des colis à ladite société pour une quantité estimative de 290 colis.

Les crédits nécessaires au règlement de cette dépense seront pris à l'article 6257 du budget du C.C.A.S.



Le Maire  
Jean-Marie FOURNIER